



PROCES VERBAL DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 27 AVRIL 2017

Le vingt sept avril deux mille dix sept à 20h 30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRESENTS : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Daniel LAGARRIGUE, Olivier FAURE, Philippe KERNINON, Karl CAMPDORAS-RAGON, Jean-Luc LAMBERT, Jean-Michel CANCESS,

Mmes Séverine MARTIGNAC, Édith BRANCHE, Alexa OSMONT, Edwige LAVAL, Anne GIETHLEN, Isabelle CÉPÈDE-LASCOSTE,

ABSENT(S) : Anaël MARTIN

REPRESENTE (S): Isabelle LIVI (par Jean-Michel CANCESS) ,

SECRETAIRE DE SEANCE : Karl CAMPDORAS-RAGON

DATE DE CONVOCATION : 21 avril 2017

Le compte rendu de la séance du 30 mars 2017 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS GENERALES

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Invitation de l'Association des Eco-Maires à participer aux Assises Nationale de la Biodiversité du 5 au 7 juillet à Ajaccio
- Information de l'Association des Bouchons d'Amour: Journée spéciale de tri le dimanche 11 juin au four de Salgues avec les Diables Cadurciens (Rugby Fauteuil),
- Cérémonie du 73e anniversaire de la Tragédie de Gabaudet le dimanche 4 juin 2017 à 10h 30.
- Information de Vincent Labarthe, candidat aux élections Législatives : réunion avec les élus du Canton le mardi 6 juin à 10h à Alvignac et réunion publique à Gramat à 18h
- Programme de Formations du PNR des Causses du Quercy sur l'Architecture et le Paysage
- Présentation du stage au Sénégal auquel a participé une Alvignacoise au lycée Jeanne d'Arc de Figeac le jeudi 11 mai à 18h 30.
- Information sur le Programme National "Habiter mieux" d'aide à la rénovation thermique des logements privés

RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

D. Lagarrigue :

La construction des sanitaires à la Source avance bien. Les agents techniques des 2 communes poursuivent le nettoyage régulier du site.

Les agents ont travaillé sur le réseau d'égouts du Lotissement Tournié et le pluvial du secteur des Barrières Basses . Ils préparent les panneaux d'information qui seront installés au Jardin des Abeilles.

Il a participé à un atelier thématique du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal- volet Habitat) sur l'Eau et l'Assainissement. Le cabinet d'Études ECTAR va rencontrer tous les syndicats pour examiner leurs documents (rapports des délégués et Rapports sur le Prix et la Qualité du Service des 3 dernières années. Le Département s'associe à cette étude. Le coût prévisionnel est d'environ 150 000 €. De son côté, le Syndicat de réalimentation du Limargue a retenu le bureau d'études G2C pour réaliser la même étude dont le coût est évalué à 50 000 €. Ces organismes travaillent sur le même sujet, les coûts des études additionnent et les usagers risquent de voir leurs participation augmenter.

Ph. Kerninon :

Il fait un rapide compte-rendu de la commission Activités et Equipements Sportifs. La commission finalise actuellement les dossiers de demande de subvention pour la rénovation des piscines du territoire de Cauvaldor (4 300 000 € de travaux). Le démarrage des travaux est prévu à l'automne et la piscine de Gramat est prioritaire.

Les enfants des écoles préparent dans le cadre des activités périscolaires le petit film qui sera projeté lors de la kermesse de fin d'année. Tout se déroule normalement.

Le petit bulletin sera distribué dans la semaine du 15 au 20 mai.

Un appel aux bénévoles est lancé pour le Festival Agenda 21. Une réunion aura lieu mardi prochain à 20h à la Source et un rendez-vous est programmé pour jeudi prochain avec les pêcheurs.

Les bénévoles du Jardin des Abeilles remercient la commune pour la confection des panneaux d'information.

E. Branche :

Elle fait un rapide compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) du Pech de Gourbière. Un nouveau service vient d'être créé : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. Ce service, composé d'une équipe pluridisciplinaire, couvre la partie Nord Ouest du Département. Il est destiné à accompagner les personnes en situation de handicap vivant à domicile dans leur vie quotidienne, travail, démarches administratives, gestion du temps libre en coordination avec tous les autres services.

S. Martignac :

Elle fait le compte-rendu de la commission enfance-Jeunesse. Elle signale qu'il manque un représentant

de pôle au niveau de la commission thématique. Elle a été sollicitée, mais le groupe de travail se réunit fréquemment en journée et son activité professionnelle ne lui permet pas d'assister à ces séances. Il convient de faire remonter le problème auprès du Président de commission.

Elle demande si la création du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) est effective. Sa création était programmée pour Avril. A. Terlizzi n'en a pas connaissance à ce jour.

5 jeunes ont participé au stage SLAM à l'Eau-Asis. Ils sont très contents de cette expérience. Le 5 mai, le groupe Strange Enquête est en concert à la maison du temps libre de Thégra. Les jeunes de l'Eau-Asis participeront.

I. Cépède-Lascoste :

Une réunion est programmée la semaine prochaine avec le SYDED et la Mairie de Miers pour le groupe "Commune 100% compostage".

POINT SUR LES DOSSIERS

Le Maire informe les élus de l'avancement des travaux sur différents projets :

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire rappelle aux élus l'organisation des instances de la Communauté de communes, Cauvaldor (Causses et Vallée de la Dordogne).

Cauvaldor est dirigé par le conseil communautaire (109 membres désignés par les communes en fonction de leur population) et un bureau composé de :

- un Président,
- 11 vice-présidents thématiques (Finances, Culture et Patrimoine, Développement économique et Tourisme, Aménagement de l'espace, Urbanisme, Habitat et Transport, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), Enfance jeunesse, Voirie Travaux, Eau potable assainissement, Social Solidarité, Activités équipements sportifs, Environnement Ordures Ménagères)
- 4 vice-présidents de pôle (Martel/Payrac/Souillac-Rocamadour, Biars-sur-Cère/Bretenoux/Vayrac, Gramat-Padirac, Saint-Céré/Sousceyrac-en-Quercy)
- 18 membres désignés pour les 4 pôles en fonction de leur population.

Chaque pôle met en place une commission par thématique à laquelle participe un délégué par commune. Ces commissions émettent des propositions, mettent en avant des projets qui sont transmis aux commissions thématiques, composées de plusieurs délégués de chaque pôle, chargées d'étudier ces propositions, d'en évaluer l'intérêt communautaire avant transmission au bureau et au conseil communautaire.

Il souligne l'importance du rôle de chaque délégué dans ces commissions et rappelle la nécessité absolue d'y participer ou de s'y faire représenter en cas d'impossibilité.

SOURCE THERMALE

L'entreprise HydroAssistance a fait les travaux prévus : instrumentation du forage de La Sole et connexion de la source Salmière à la centrale. Il reste à changer le capteur du forage Daubet 1.

Le laboratoire d'analyses de la Haute -Garonne est venu effectuer les premiers prélèvements de l'année à la buvette et la fontaine.

Les agents iront réparer la porte du bâtiment thermal qui a été endommagée.

La prochaine réunion du SIVU Miers-Alvignac aura lieu le 5 mai. Les Amis de la Source Salmière seront reçus à leur demande en début de séance.

Un dossier d'aménagement du site de la source a été présenté aux délégués du SIVU et aux élus des 2 communes le 6 avril par l'association de l'écofamilistère de la source Salmière. Chaque conseiller municipal est invité à consulter ce dossier et réfléchir aux aménagements proposés afin de donner un avis lors d'une prochaine séance.

Une entreprise a transmis une proposition au SIVU pour l'achat d'arbres (chênes et frênes) sur le site de la source. Le SIVU étudiera cette proposition en détail.

ESPACE MULTIACTIVITES

A. Terlizzi a participé à une réunion au siège du SDAIL (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot) avec André Leviel, Chef de projet bâtiment en charge du dossier d'Alvignac, et son chef de service, Malik Bekaddour. Un premier programme avait été préparé par M. Leviel. Il doit être revu en fonction des priorités déterminées par les élus :

- fonctions et dimensionnement : hall d'environ 60m², salle de 200 m², espace scénique, loge, bar, cuisine, extension possible avec barnum
- Implantation : en partie haute, près de la croix, ou en partie basse, à hauteur de l'atelier communal
- hiérarchisation de l'utilisation de la salle :
 1. repas, mariages
 2. animations : théâtre, concerts, Noël des enfants, loto...
 3. Sports : danse, gym, tennis de table, yoga (pas de jeux de ballons)
 4. réunions, conférences, fêtes du livre

Le programme devrait être rapidement transmis en Mairie, il sera étudié en détail.

Le planning est serré et devra être vérifié en continu pour que les travaux soient terminés en fin d'année 2019.

Ce projet est un projet de territoire. Cet équipement doit être mutualisé. Cette salle est destinée à être utilisée par d'autres communes qui n'ont pas de salle ou une salle d'une capacité moindre et leur permettre ainsi l'organisation d'animations de plus grande ampleur.

BORNES DE RECHARGES DE VEHICULES ELECTRIQUES

A. Terlizzi rappelle le projet de la FDEL (Fédération Départementale des Energies) d'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Ce sujet a été abordé lors de la dernière réunion du conseil municipal et les élus avaient souhaité avoir plus d'informations. Il donne la parole à Anne Giethlen en charge de ce dossier.

Elle présente les grandes lignes de ce projet :

- La FDEL gère la mise en place du matériel, les travaux afférents, la maintenance du matériel et des logiciels de gestion, le renouvellement des équipements en fin de vie,
 - Il existe plusieurs modèles de bornes avec des temps de charge différents (de 26h à 1h pour une autonomie de 500 kms), des possibilités de paiement diverses (Abonnement, Carte Bleue, sans contact)
 - La commune met à disposition un emplacement de stationnement gratuit. Elle paye 15% de l'investissement de départ et une participation annuelle pour les frais opérationnels et cotisation.
- Une borne rapide semblerait être le meilleur système pour Alvignac. Elle permet une recharge en 1h, ce qui laisse aux utilisateurs le temps de fréquenter les commerces locaux. Le parking de l'ancien office de tourisme pourrait convenir à cet usage.

La participation de la commune serait de l'ordre de 4 500 € pour l'investissement, et ensuite, annuellement, 2 320 € pour les frais opérationnels et 800 € de cotisation.

L'intérêt de cette installation est de permettre le développement des véhicules électriques. Peu de bornes sont installées à ce jour. Rocamadour et Padirac ont répondu négativement pour ce projet, Gramat étudie le dossier.

Les élus sont invités à réfléchir à cette possibilité d'installation et la décision finale sera prise lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC F.D.E.L

A. Terlizzi rappelle aux élus que la FDEL (Fédération Départementale des Energies) a réalisé un état des lieux de l'éclairage public en 2014. Un diagnostic précis des installations (emplacement, marque, modèle, type, source, état) a été transmis à la commune. La commune pouvait en suivant transférer la compétence éclairage public à la FDEL. Cette décision avait été différée.

La FDEL renouvelle actuellement sa proposition de transfert de compétence. Olivier Faure, en charge de ce dossier présente les grandes lignes de ce projet. Cette compétence comprend l'investissement (extension, renouvellement, mise en lumière ...) et le fonctionnement (maintenance et exploitation hors éclairage festif).

La participation financière annuelle de la commune d'Alvignac, calculée en fonction du diagnostic réalisé antérieurement, s'élèverait à 6 943 €.

Les élus sont invités à réfléchir à cette demande et la décision finale sera prise lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

D. Lagarrigue fait le compte rendu de la réunion cantonale où ont été examinées toutes les demandes

de travaux d'extension ou de renforcement enregistrées par la FDEL. Tous les travaux ont été exécutés. Il ne reste qu'une partie de la rue du Théron où la dissimulation des réseaux n'a pas encore été réalisée. Les travaux sont estimés à 7 300 € HT. Le dossier sera revu avec les services de la FDEL.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

D. Lagarrigue présente les grandes lignes du rapport sur la qualité et le service de l'assainissement des communes d'Alvignac et de Montvalent pour l'année 2015 :

- 2 stations d'épuration conformes. Elles sont surdimensionnées pour répondre aux besoins de l'accueil touristique,
- 445 abonnés,
- 13 kms de réseau d'égouts,
- les boues des lits de roseau de la station d'Alvignac ont une hauteur de 40 cm à ce jour. Le nettoyage des lits et l'épandage des boues récupérées ne sont pas à envisager avant plusieurs années,
- les recettes d'exploitation s'élèvent à 49 000 €,
- la dette (construction de la station d'Alvignac) est de 11 000 € par an.

Les tarifs du service d'assainissement ont été révisés pour 2017. Ils sont de 50 € pour l'abonnement et de 0.50 € par m3.

ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

Le Maire informe les élus que, soucieux de faire progresser la prévention des risques professionnels et les conditions de travail de ses agents, il souhaite l'élaboration d'un document retraçant tous les risques professionnels auxquels ils peuvent être confrontés et les solutions à mettre en place pour chacun. L'objectif est, entre autres, de diminuer les accidents et les maladies professionnelles. Pour ce faire, il souhaite mettre en place le document unique d'évaluation des risques professionnels prévu par la loi.

Le Centre de Gestion a été sollicité pour un accompagnement technique et méthodologique d'aide à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Ce projet sera réalisé en pluridisciplinarité, avec l'implication de tous les agents et des élus de la collectivité. Le document unique sera présenté au Comité Technique Paritaire, puis suivi et mis à jour chaque année.

Le Maire informe également les élus que le Fonds National de Prévention peut être sollicité pour obtenir des subventions. Aussi, il propose au conseil municipal de l'autoriser à signer une convention avec le Fonds National de Prévention, et tout document relatif à ce dossier.

Les élus, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'autoriser le maire à signer la convention à intervenir, ainsi que tout document relatif à la conclusion de cette affaire.

ADHESION AU CAUE (CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et d'ENVIRONNEMENT)

Le Maire présente aux élus la proposition d'adhésion que lui a transmise le CAUE. Cet organisme, créé en 1978 à l'initiative du Département et de L'État, apporte gratuitement conseils et informations aux collectivités dans différents projets (aménagement d'espaces publics, construction d'équipements publics, documents d'urbanisme ...). Le CAUE a assisté la commune d'Alvignac pour plusieurs dossiers : projet d'aménagement du Samayou, aménagement des espaces publics, requalification des entrées de village. Mme Cailleret travaille activement actuellement sur le projet de construction de la salle multiactivités. La cotisation annuelle est de 100 €.

Les élus, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'adhérer au CAUE à compter de l'année 2017,
- d'autoriser le maire à verser la cotisation annuelle et signer tout document relatif à la conclusion de cette affaire.

ACCUEIL DES ARCHEOLOGUES

M. Valdeyron, archéologue, Maître de Conférences à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, souhaite renouveler cette année sa campagne de fouilles dans la grotte du Cuzoul de Gramat. Il demande s'il pourrait utiliser, avec son équipe, la cantine scolaire et les douches du Samayou du 15 juillet au 21 août 2017.

Les élus, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- de laisser à disposition de M. Valdeyron les locaux de la cantine scolaire, l'espace vert situé à l'arrière des locaux scolaires et les sanitaires du Samayou pour la période du 15 juillet au 21 août 2017 inclus,
- de réclamer à M. Valdeyron la somme de 380 € à la fin de son séjour,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

A. Terlizzi informe les élus d'une nouvelle baisse conséquente des résultats du Casino pour le mois de mars. Cette baisse serait due aux travaux d'aménagement du rez-de-chaussée en cours de finition. Les responsables du Casino sont optimistes sur la reprise, voire l'augmentation de la fréquentation suite à ces travaux.

Il a participé à la réunion de la commission départementale d'accessibilité qui s'est réunie à Cahors la veille. La commission a procédé à l'examen de la demande de dérogation déposée par la commune sur deux points de la 2ème tranche d'aménagement des espaces publics :

- la largeur des trottoirs au niveau de la maison Monty et de l'épicerie : le bâti ne permettait pas de respecter à la fois la largeur réglementaire des trottoirs et de la voirie.
- la rampe d'accès au bureau de Poste qui ne comportait pas de palier de repos : la mise en place de ce palier prolongerait largement cette rampe et supprimerait la place de stationnement PMR. La configuration actuelle de cette rampe permet cependant un accès sans difficultés aux personnes à mobilité réduite.

Au vu du dossier présenté, la commission a émis un avis favorable sur cette demande de dérogation.

Le 1er tour des élections présidentielles s'est parfaitement bien déroulé. Le maire remercie les élus pour leur active participation.

La propriété communale de Côte Rousse sera traitée en prairie fleurie. Le labour se fera à l'automne.

Mme Asfaux suggère la mise en place d'une boîte à livres dans la commune. Chacun pourrait emprunter gratuitement un livre et en amener d'autres. Contact sera pris avec les bénévoles de la bibliothèque pour en discuter.

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les :

- jeudi 1er juin
- jeudi 6 juillet.

Fin de séance à 22h 55.

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

DANIEL
LAGARRIGUE

ISABELLE CÉPÈDE-
LASCOSTE

PHILIPPE
KERNINON

OLIVIER
FAURE

KARL
CAMPDORAS-RAGON

JEAN-LUC
LAMBERT

SÉVERINE
MARTIGNAC

ISABELLE
LIVI

ANNE
GIETHLEN

EDWIGE
LAVAL

ÉDITH
BRANCHE

JEAN-MICHEL
CANCÈS

ANAËL
MARTIN

ALEXA
OSMONT